

Projet Pédagogique

2025/2026

Espace Jeunes

Lou Plantié

Public : 11 à 17 ans



Sommaire

1. Présentation de la structure.....	3
2. Cadre institutionnel et réglementaire.....	3
3. Public accueilli.....	3
4. Valeurs éducatives et intentions.....	4
5. Objectifs pédagogiques.....	4
6. Méthodes et moyens mis en œuvre.....	5
7. Organisation et fonctionnement.....	5
8. Rôle et posture de l'équipe d'animation.....	5
9. Fonctionnement des différents accueils.....	6 à 9
10. Séjour de vacances.....	10 à 13
11. Partenariats et ouverture sur le territoire.....	14
12. Évaluation du projet.....	14
13. Conclusion.....	14

1. Présentation de la structure

L’Espace Jeunes “Lou Planté” fait partie intégrante de l’Espace Jeunesse « Lou Planté » qui est un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) géré par la commune de Maillane.

L’Espace Jeunes accueille un **public de 11 à 17 ans**, dans une dynamique d’animation, de socialisation et de responsabilisation.

Il est implanté **Rue Notre-Dame – Impasse du Stade**, à Maillane (13910).

La structure est déclarée à la **SDJES** sous le n° 0130354CL000123 et financée en partie par la **CAF et la MSA des Bouches-du-Rhône**.

C'est un lieu de **convivialité, d'échanges, de projets et de découvertes**, ouvert à tous sans distinction d'origine, de culture, de religion ou d'opinion.

2. Cadre institutionnel et réglementaire

Le fonctionnement de la structure s'appuie sur :

- Les **textes réglementaires relatifs aux ACM** (Code de l'action sociale et des familles, décret du 26 juillet 2019, etc.)
- Le **règlement intérieur 2025–2026** de l’Espace Jeunes, validé par la mairie de Maillane.
- Le **projet éducatif municipal**, qui définit les valeurs et orientations de la politique enfance-jeunesse de la commune.

3. Public accueilli

L’Espace Jeunes “Lou Planté” s’adresse aux **adolescents de 11 à 17 ans**, soit les jeunes nés entre 2008 et 2014 (encore mineurs).

L'accueil se compose :

- D'environ **10 à 30 jeunes réguliers** chaque semaine,
- Et de plus de **150 adhérents inscrits** sur l'année.

Le public est hétérogène : collégiens, lycéens, apprentis, parfois jeunes en recherche de repères ou de lieux d'expression.

4. Valeurs éducatives et intentions

Les valeurs fondatrices du projet sont :

- **Respect et vivre ensemble** : favoriser la tolérance, l'écoute et le respect mutuel.
- **Autonomie et responsabilité** : accompagner les jeunes dans leurs choix et la prise d'initiative.
- **Citoyenneté et engagement** : développer le sens critique, la participation et la compréhension de la vie collective.
- **Ouverture et inclusion** : permettre à chacun de découvrir de nouveaux domaines culturels, sportifs ou artistiques

Intention éducative :

Permettre à chaque jeune de devenir un acteur responsable, autonome et citoyen dans un cadre collectif bienveillant.

5. Objectifs pédagogiques

5.1 Objectifs généraux

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des jeunes.
- Promouvoir la citoyenneté et le respect des règles collectives.
- Encourager l'expression, la créativité et la prise d'initiative.
- Favoriser la mixité, l'inclusion et la solidarité entre jeunes.
- Développer le lien social entre les jeunes, la commune et les acteurs du territoire.

5.2 Objectifs spécifiques

- **Autonomie** : permettre aux jeunes de participer à la construction des programmes d'activités et à la gestion du quotidien.
- **Citoyenneté** : impliquer les jeunes dans des projets collectifs, des actions solidaires ou des débats citoyens.
- **Vivre ensemble** : renforcer la cohésion du groupe, la médiation et la gestion des conflits.
- **Découverte et ouverture** : proposer des activités culturelles, sportives, manuelles, scientifiques ou environnementales variées.
- **Prévention et santé** : sensibiliser aux conduites à risque, à l'hygiène de vie, à la sécurité et au respect de soi.

6. Méthodes et moyens mis en œuvre

6.1 Moyens humains

- **1 directeur BPJEPS** (ou BAFD pour les séjours)
- **2 à 5 animateurs** selon la période (BAFD, BAFA, stagiaires BAFA, ou non diplômés)
- Intervenants extérieurs ponctuels (éducateurs sportifs, associations locales, artistes...)

6.2 Moyens matériels

- Locaux municipaux aménagés à l'Espace Jeunes « Lou Plantié » (salle d'activités, espace détente, matériel de jeux, informatique, etc.)
- Matériel pédagogique : jeux, matériel audio, vidéo, sportif, de loisirs créatifs...
- Moyens de transport pour sorties et séjours.

6.3 Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative et de projet : les jeunes sont associés aux choix d'activités et à leur organisation.
- Pédagogie active : expérimentation, débats, coopération, autoévaluation.
- Climat éducatif bienveillant : valorisation des réussites, droit à l'erreur, accompagnement individualisé.

7. Organisation et fonctionnement

L'Espace Jeunes fonctionne :

- **En période scolaire :**
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h15–18h30
 - Mercredi : 14h–18h
 - 3 à 4 vendredis/mois : After School (18h30–20h)
 - 1 vendredi/période : soirée (19h–22h)
 - Certains samedis : 14h–18h
- **Pendant les vacances scolaires** : du lundi au vendredi, 7h30–18h

Les activités se déclinent en trois catégories :

- **Accès libre** (baby-foot, jeux, console, etc.)
- **Activités planifiées** (culturelles, sportives, artistiques, citoyennes)
- **Sorties et séjours** (projets collectifs, camp, mini-séjour)

8. Rôle et posture de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation veille à :

- Accueillir chaque jeune dans un climat de confiance et de respect.
- Favoriser la participation et l'autonomie des jeunes.
- Être à l'écoute, repérer les besoins et les situations de mal-être.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- Faire respecter le règlement intérieur et les valeurs du vivre ensemble.

Les animateurs se positionnent comme **accompagnateurs et médiateurs**, non comme surveillants. Ils encouragent la prise d'initiatives et la co-construction d'activité

9. Fonctionnement des différents accueils

Périscolaire Soir 16h15-18h30

L'accueil
<ul style="list-style-type: none">• Les jeunes peuvent être accueillis durant toute la tranche horaire de l'ouverture• Ils doivent impérativement se signaler à l'animateur responsable de l'accueil
Rôle de l'équipe
<ul style="list-style-type: none">• S'informer des enfants bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et régimes alimentaires spéciaux. Ex : Enfant allergique à un aliment• Comptabiliser les jeunes présents dans la structure
Rôle de l'équipe – Les activités
<ul style="list-style-type: none">• Proposer des activités• Assurer le bon fonctionnement de la structure• Veiller au respect du règlement intérieur de l'Espace Jeunes
Départ des jeunes
<ul style="list-style-type: none">• Les jeunes peuvent quitter la structure librement et revenir durant toute la tranche horaire de l'ouverture• Ils doivent impérativement signaler leur départ à l'animateur responsable de l'accueil
Pour l'équipe,
<ul style="list-style-type: none">• Rangement de la structure avant fermeture : coins jeux, activités en cours, etc.• Contrôle des sanitaires et lumières : Chasse d'eau tirée, lumières éteintes, etc
A proscrire
<ul style="list-style-type: none">• Retard pour ouvrir l'Espace Jeunes•Animateurs rassemblés autour d'une table à discuter• Ne pas connaître les régimes spéciaux et PAI des enfants présents• Utilisation du portable

After School vendredi Soir 18h30-20h

L'accueil
<ul style="list-style-type: none">• Les jeunes doivent s'inscrire en amont à l'activité (réseaux sociaux, directement auprès de l'animateur, par mail ...) et arriver à 18h30 maximum• Ils doivent impérativement se signaler à l'animateur responsable de l'accueil
Rôle de l'équipe
<ul style="list-style-type: none">• S'informer des enfants bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et régimes alimentaires spéciaux. Ex : Enfant allergique à un aliment• Comptabiliser les jeunes présents dans la structure
Rôle de l'équipe – Les activités
<ul style="list-style-type: none">• Préparer et encadrer des animations adaptées au public adolescents• Proposer des activités sur différentes thématiques• Assurer le bon fonctionnement de l'activité et de la structure• Veiller au respect du règlement intérieur de l'Espace Jeunes
Départ des enfants
<ul style="list-style-type: none">• Les jeunes pourront quitter la structure à la fin de l'animation• Ils doivent impérativement signaler leur départ à l'animateur responsable de l'accueil
Pour l'équipe,
<ul style="list-style-type: none">• Rangement de la structure avant fermeture : coins jeux, activités en cours, etc.• Contrôle des sanitaires et lumières : Chasse d'eau tirée, lumières éteintes, etc
A proscrire
<ul style="list-style-type: none">• Retard pour ouvrir l'Espace Jeunes• Animateurs rassemblés autour d'une table à discuter• Ne pas connaître les régimes spéciaux et PAI des enfants présents• Utilisation du portable

Mercredi et Samedi Après Midi 14h-18h

L'accueil
<ul style="list-style-type: none">• Les jeunes doivent s'inscrire en amont à l'activité (réseaux sociaux, directement auprès de l'animateur, par mail ...)• Les jeunes pourront soit participer à l'animation ou la sortie proposée, soit être accueilli en accueil libre• Ils doivent impérativement se signaler à l'animateur responsable de l'accueil
Rôle de l'équipe
<ul style="list-style-type: none">• S'informer des enfants bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et régimes alimentaires spéciaux. Ex : Enfant allergique à un aliment• Comptabiliser les jeunes présents dans la structure
Rôle de l'équipe – Les activités
<ul style="list-style-type: none">• Préparer et encadrer des animations ou des sorties adaptées au public adolescents• Proposer des activités sur différentes thématiques• Assurer le bon fonctionnement de l'activité et de la structure• Veiller au respect du règlement intérieur de l'Espace Jeunes
Départ des enfants
<ul style="list-style-type: none">• Les jeunes pourront quitter la structure à la fin de l'animation• Ils doivent impérativement signaler leur départ à l'animateur responsable de l'accueil
Pour l'équipe,
<ul style="list-style-type: none">• Rangement de la structure avant fermeture : coins jeux, activités en cours, etc.• Contrôle des sanitaires et lumières : Chasse d'eau tirée, lumières éteintes, etc
A proscrire
<ul style="list-style-type: none">• Retard pour ouvrir l'Espace Jeunes• Animateurs rassemblés autour d'une table à discuter• Ne pas connaître les régimes spéciaux et PAI des enfants présents• Utilisation du portable

Vacances scolaire 7h30-18h

L'accueil
<ul style="list-style-type: none">• Les jeunes doivent s'inscrire en amont à l'activité (réseaux sociaux, directement auprès de l'animateur, espace famille, par mail ...)• Les jeunes pourront soit participer à l'animation ou la sortie proposée, soit être accueilli en accueil libre• Ils doivent impérativement se signaler à l'animateur responsable de l'accueil
Rôle de l'équipe
<ul style="list-style-type: none">• S'informer des enfants bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et régimes alimentaires spéciaux. Ex : Enfant allergique à un aliment• Comptabiliser les jeunes présents dans la structure
Rôle de l'équipe – Les activités
<ul style="list-style-type: none">• Préparer et encadrer des animations ou des sorties adaptées au public adolescents• Proposer des activités sur différentes thématiques• Assurer le bon fonctionnement de l'activité et de la structure• Veiller au respect du règlement intérieur de l'Espace Jeunes
Départ des enfants
<ul style="list-style-type: none">• Les jeunes pourront quitter la structure à la fin de l'animation• Ils doivent impérativement signaler leur départ à l'animateur responsable de l'accueil
Pour l'équipe,
<ul style="list-style-type: none">• Rangement de la structure avant fermeture : coins jeux, activités en cours, etc.• Contrôle des sanitaires et lumières : Chasse d'eau tirée, lumières éteintes, etc
A proscrire
<ul style="list-style-type: none">• Retard pour ouvrir l'Espace Jeunes• Animateurs rassemblés autour d'une table à discuter• Ne pas connaître les régimes spéciaux et PAI des enfants présents• Utilisation du portable

10. Séjour de vacances

Les séjours de vacances sont un grand classique de l'activité de l'Accueil de Loisirs. Ce type de séjour court est souvent une première occasion de partir sans ses parents, de passer ses premières nuits avec ses amis sous la tente et de pratiquer des activités inhabituelles dans un environnements nouveaux.

Traditionnellement, nous organisons chaque année au moins 5 séjours pour les 11 – 17 ans. La durée de chaque séjour est traditionnellement de cinq jours et quatre nuits (du lundi au vendredi).

Sauf exception des séjours à l'étranger et ou avec une distance importante dans la métropole ou la durée peut cependant varier. Seul le public des 15 – 17 ans participe aux séjours à l'étranger.

L'activité séjour permet de travailler sur l'autonomie des jeunes, notamment au niveau de la gestion de la vie quotidienne. Par exemple, les adolescents peuvent être associés à la préparation des repas, ils sont acteurs de leurs programmes d'activités, et bien d'autres objectifs.

Ce que nous y proposons doit sortir du cadre classique de l'Accueil de loisirs afin que ce soit perçu comme un réel temps de vacances.

Les horaires et l'organisation décrite ci-après l'est de manière générale. Elle peut évoluer en fonction du type d'hébergement (sous tentes, en dur), de l'âge des jeunes, des activités, etc.... toutefois l'articulation de la journée se doit d'être respectée dans les actions.



Les séjours sont construits sur un projet pédagogique qui en découle du projet éducatif de la commune :

OBJECTIF GENERAUX : Développer l'autonomie	OBJECTIF GENERAUX : Développer la cohésion de groupe	OBJECTIF GENERAUX : Développer l'échange
OBJECTIFS OPERATIONNEL: <ul style="list-style-type: none"> - Donner la possibilité aux jeunes de se situer et de se diriger sur tous le centre, le lieux du séjour, les villes, les lieux de transport. - Faire participer les enfants à la préparation et la mise en place des temps d'activité, de jeux, de repas. -Décider des heures de coucher et de réveille selon l'état de fatigue, et les temps de toilette. - Organiser des temps libre par les jeunes et pour les jeunes. 	OBJECTIFS OPERATIONNEL: <ul style="list-style-type: none"> - Développer la réflexion de groupe à travers les activités - Créer de la mixité - Développer une décision commune - Créer des moments de partage 	OBJECTIFS OPERATIONNEL: <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'échange sur les temps de réunion - Pouvoir s'exprimer en toute confiance
Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Prendre des décisions pour s'orienter et se diriger grâce aux moyen donnés, carte, GPS ou autres - Responsabiliser 1 jeune par demi journée pour être le meneur du groupe - Elaborer avec eux, et par groupe, les plannings des taches des temps de repas. - Les mettre par écrits, les afficher - S'inscrire sur les plannings et respecter ses engagements; - Gérer ses temps libre en autonomie - proposer et participer à des activités et ou prendre du repos. - S'orienter pendant les temps libre et les temps de d'achat souvenir. - Gérer son argent de poche. - Gérer l'état des chambres avec un responsable chaque jour 	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place plusieurs petits jeux chaque jours en plus des activités mis en place par les animateurs en lien au développement de la cohésion et faire des groupes mixtes. - Faire vivre des moments de joie, de rigolade commune. - Grâce au relationnel, gérer les conflits en commun, trouver un terrain d'entente. - A l'aide des jeux et autres moments expliquer la complémentarité de chacun, et donc accepter les différence de chaque individus, pour en faire une force collective. 	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Donner la parole à chacun, et qu'ils puissent s'exprimer comme ils le souhaitent. - Sur les temps d'orientations écouter l'avis de chacun et le prendre en considération - Faire en sorte que chaque enfants soit à l'écoute de l'autre. - Pendant les temps d'échange, comprendre et accepter les décision personnel, même en désaccord, et donc développer les débats juste et impartial.
		5

FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE

Rôle de l'équipe
Le directeur :
<ul style="list-style-type: none">• Veiller à l'application du présent projet• Garantir le respect des normes d'hygiène• Garantir la sécurité physique et morale des enfants• De coordonner l'action de l'équipe• Assurer son rôle d'animateur• Remplir un rôle formateur auprès de l'équipe• Assurer le suivi sanitaire des enfants• Assurer les relations avec l'organisme et les parents
L'ANIMATEUR :
Aura auprès des enfants un rôle de référent adulte. <ul style="list-style-type: none">• S'implique dans le fonctionnement du collectif d'adultes et à ce titre travaille en équipe• Participe activement à l'organisation de la vie collective du centre et à la prise en compte du respect des lieux• Associe les enfants à l'organisation de cette vie collective et à l'animation de la vie quotidienne• Assure la sécurité physique et morale des enfants dans la vie quotidienne et les activités• Assure auprès d'eux une présence continue• Suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes de chacun
DEMARCHE PEDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none">• L'équipe des séjours se pérennise et sait travailler ensemble. Il sera alors facile d'adopter une position commune pour qu'au cours du séjour, une même attitude permette de réaliser les objectifs fixés par le présent projet.
Lors de la préparation de celui-ci, l'équipe a décidé d'adopter les principes suivants : <ul style="list-style-type: none">• Faire en sorte que les jeunes ne subissent pas de pressions liées aux horaires de fonctionnement• Mettre en place des activités variées,• Laisser de la place dans la journée pour que l'enfant puisse se retrouver dans une situation d'autonomie• Prendre soin de vérifier les fonctionnements de chaque enfant quant aux moments de vie quotidiens : douches, change, lavage des mains...,• Être dans une position d'écoute,• Participer, à chaque fois que l'enfant est en demande, aux activités dont l'enfant a pris l'initiative,

- Organiser des roulements dans les temps de vie quotidienne et les mettre en parallèle avec des activités menées de façon que les enfants n'attendent pas trop longtemps dans le but d'une douche ou autre,
- Communiquer avec les parents par le biais du téléphone et les réseaux sociaux

A PROSCRIRE

- Manque de prise d'initiative
- Ne pas respecter les plannings annoncés (ceux-ci restent modulables en fonction des besoins de l'enfant).
- Manque de préparation et d'ambition dans les activités
- Crier pour obtenir le calme en cantine
- Utilisation du portable sur des temps de surveillance
- Respecter sa place d'animateur sur le relationnel avec le public accueilli

11. Partenariats et ouverture sur le territoire

L’Espace Jeunes s’inscrit dans une dynamique de réseau avec :

- Les **services municipaux** (école, service enfance-jeunesse, culture, sports)
- Les **associations locales** (sportives, culturelles, solidaires)
- La **CAF des Bouches-du-Rhône, la MSA et la SDJES**
- Les **structures jeunesse voisines** pour des échanges et projets communs.

Des actions de **solidarité, environnement, culture ou citoyenneté** pourront être menées avec ces partenaires.

12. Évaluation du projet

L’évaluation est continue et participative, selon plusieurs modalités :

- **Observation quotidienne** du comportement et de la participation des jeunes.
- **Réunions d’équipe régulières** pour ajuster les pratiques.
- **Boîte à idées et temps d’expression jeunes** pour recueillir leurs avis.
- **Bilan annuel** (quantitatif et qualitatif) présenté à la mairie et à la commission “Enfance et Jeunesse”.

Les critères d’évaluation portent sur :

- La participation et l’assiduité des jeunes.
- Leur degré d’autonomie et d’implication.
- La qualité du climat collectif et du vivre ensemble.
- La diversité et la pertinence des activités proposées.

13. Conclusion

Le projet pédagogique 2025–2026 s’inscrit dans la continuité du travail engagé par la commune de Maillane en faveur de la jeunesse.

Il vise à faire de l’Espace Jeunes Lou Planté un **lieu d’apprentissage de la vie collective, de responsabilité et d’ouverture**, où chaque adolescent peut s’épanouir, s’exprimer et construire son identité de citoyen.